

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2020

Convocations du Conseil Municipal adressées individuellement à chaque membre de l'Assemblée le 02 septembre 2020 pour le 11 septembre 2020 à vingt heures. Le tout conformément aux dispositions de l'article 48 de la Loi du 05 avril 1884.

\*\*\*\*\*

Le onze septembre deux mil vingt à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Fours, dûment convoqué, s'est réuni à La Mairie, en salle des séances, sous la présidence de Monsieur BONGARD David, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames BERLET Céline, DETRONCHET Elodie, OUSSIN Marie-Thérèse, POUVIAUD Aurélie, PRUNIER Aurélie, RACINE Danielle, Messieurs COUTEAUDIER Pierre, GUERIN Alain, LE COMTE Xavier, LEMOINE Frédéric, LOREAU Jean-François, RAGOT Stéphane, VIGIER Cédric

**Absent excusé :** Monsieur AUBERT Philippe.

**Secrétaire de séance :** Monsieur GUERIN Alain

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

### ORDRE DU JOUR

#### Communauté de communes :

- Réception d'un courrier pour le transfert des pouvoirs de police à la Communauté de communes Bazois Loire Morvan. Le conseil municipale après en avoir délibéré renonce au transfert de police spéciale concernant l'ensemble des compétences déléguées à la communauté de communes et en particulier :  
L'assainissement collectif et non collectif, la voirie, le stationnement, et ses abords, collecte des déchets, aires d'accueil des gens du voyage, habitat.
- Nomination de 2 délégués CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) :  
DAVID Bongard et LEMOINE Frédéric.

#### Commission finances :

- cotisation obligatoire Fourrière départementale 1.10 € x 650 habitants = 715.00 €

Décision Modificative N° 2 :

Devis accepté : élagage arbres et arrachage souches Ent MAINGAUD pour un montant de 2 640.00 €  
Devis accepté : Aménagement accès handicapés parkings école Ets LARTEAU pour un montant de 13 126.98 €  
Demande de subvention D.E.T.R 30 % soit 3 281.00 € et Amendes de police 40 % soit 4 375.00 €

Nature	Article comptable	Fonctionnement Dépenses	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
Elagage arbres Place Pouyat et arrachage souches	c/615231	+ 2 700.00 €		
Entretien bâtiments publics	c/615221	- 2 700.00 €		
Entretien matériel roulant (pneus	C/61551	+ 700.00 €		
Fêtes et cérémonies	c/6232	- 700.00 €		
Dépenses imprévues	c/022	- 5 471.00 €		
Virement à la section d'investissement	c/023	+ 5 471.00 €		
WC école primaire (faïence,	c/2313 P		+ 1 184.00 €	

	281			
Achat matériel Grande Halle	c/204		- 1 184.00 €	
Aménagement accès handicapés parking écoles	c/2315 P 282		+ 13 127.00 €	
Subvention D.E.T.R	c /1341			+ 3 281.00 €
Subvention amendes de police	c/1342			+ 4 375.00 €
Virement de la section de fonctionnement	c/021			+ 5 471.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0.00 €</b>	<b>+ 13 127.00 €</b>

Le conseil municipal approuve la décision modificative telle qu'elle est présentée ci-dessus et les inscriptions budgétaires pour la réalisation des travaux.

#### Commission bâtiments :

Logement n° 1 – 15 Route de Decize

Loué à compter du 01 septembre à Mme ZANETTI Mélanie pour un montant de 370.00 € mensuel hors charge, superficie de 93 m².

Cautionnaire Mr Mme ZANETTI Patrick et Noëlle

Le bail sera signé dès le retour de la délibération.

Logement n° 2 – 44 Place Pouyat

Loué à compter du 01 septembre à Mr LEJOUR Jean Pierre pour un montant de 250.00 € mensuel hors charge, Superficie de 70 m²

Cautionnaire Mr Mme BACONNIER Sylvie et Jean Philippe

Le bail sera signé dès le retour de la délibération

Un état récapitulatif des loyers impayés est suivi régulièrement, un courrier sera envoyé en R.A.R aux locataires ayant des retards dans leurs loyers.

#### Personnel communal :

Titularisation d'Angélique FORTERRE (agence postale) à compter du 01 novembre 2020.

Avenant à son contrat pour l'octroi d'une prime de fin d'année.

#### Syndicats :

SIEEEN : nomination d'un délégué CLE (commission locale énergie) COUTEAUDIER Pierre

Accord pour adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies

SIAEP Val d'Aron : Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (consultable en Mairie) approuvé par le conseil municipal.

#### Associations :

Demande de subvention : C.A.E.V Cercy la tour : le conseil municipal propose de leur attribuer une subvention d'un montant de 70.00 €

Convention Centre Social pour l'occupation de la M.J.L.C en raison de la pandémie CORONAVIRUS du 01 septembre au 30 juin pour les activités effectuées habituellement au Centre Social, état des lieux effectué par RACINE Danielle le , participation de 100.00 € par mois, caution de 150.00 €, ménage après chaque activité par leurs propres moyens.

#### Questions diverses :

- Voisins vigilants ou participation citoyenne : Protocole signée en partenariat avec la gendarmerie nomination d'un référent quartier pour signaler à la gendarmerie tout évènement suspect ou des faits à troubler l'ordre public. Le conseil municipal autorise le maire à poursuivre ce dispositif. Les gendarmes viendront lors d'un prochain conseil présenter cette démarche.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- Point sur les travaux effectués à l'école pour la rentrée des classes.

Règlements cantine et garderie distribués à chaque enfant.

Le jour de la rentrée David et Jean François sont allés manger à la cantine, David a lu le règlement.

L'achat de matériel de cuisine sera acheté pour permettre de préparer des plats sur place du « fait maison ».

David remercie la commission école pour la réalisation des règlements et la proposition des menus.

- Alarmes (école, mairie et atelier) obsolètes, à remplacer.
- Vidéo surveillance parking et hall mairie, des précisions sont à demander au prestataire.
  
- Village du futur : Rencontre avec Anne Algret (cheffe de projet au Pays Nivernais Morvan à Lormes)  
Le Pays Nivernais Morvan permet la réalisation de projet et aide à la recherche de financeurs (département, région, état, europe...)  
Une commission doit se constituer pour réfléchir aux différents projets : Elodie, Xavier, Cédric, Stéphane, Pierre, Jean-François, Philippe, David.  
Anne Algret propose de venir rencontrer la commission.  
David et les adjoints et Marie Hélène se sont rendus à Lormes et ont pu remarquer les différentes actions qui ont été mises en place.  
Le village du futur a fait ses preuves dans d'autres communes.
- Questionnement sur la tenue du repas du CCAS en fin d'année.
- Un listing des terrains en friche sera établi.
- Un courrier sera envoyé à Mr Mme OBERLE pour les aboiements répétés de leurs chiens.
- La boîte à idées sera vidée de son contenu et analysé.
- Création d'un page facebook « commune de Fours » on pourra y retrouver entre autres, les menus de la cantine, les différents travaux effectués sur la commune, et diverses informations...
- Christian, sapeur-pompier volontaire et employé communal doit envoyer un message à Jean-François quand il part en intervention.
- Démonstration du défibrillateur installé à la MJLC à la population.

Séance levée à 22 h 20

le 15 septembre 2020 conformément aux dispositions de l'article 84 de la loi du 05 avril 1984.